



Organisation de l'aviation Civile Internationale

**GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE
SEIZIÈME RÉUNION (APIRG/16)
(Kigali, Rwanda 19-23 Novembre 2007)**

Agenda Item 5 : Sécurité de Navigation Aérienne et Carences

5.1 Revue et Mise à Jour de la Liste des Carences dans les Domaines de Navigation Aérienne

CARENCES DANS LE DOMAINE DE LA MÉTÉOROLOGIE

(Présentée par le Secrétariat)

RESUME

La liste des carences dans le domaine de la Météorologie (MET) est ici présentée suite à sa révision et mise à jour par le Secrétariat.

Ref :

- Rapport APIRG/15
- Dossiers AFI
- Rapport MET/G/8

1. Introduction

1.1 La liste des carences dans le domaine de la météorologie a été revue et mise à jour sur la base de la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil de l'OACI pour l'identification, l'évaluation et le compte rendu des carences dans les systèmes de navigation aérienne dans la Région AFI. La révision a également pris en compte les mesures correctives prises par les Etats concernés ainsi que d'autres carences identifiées depuis la réunion d'APIRG/15.

1.2 Pour prendre de nouvelles actions sur les carences qui perdurent, la réunion a formulé la conclusion et la décision suivantes:

Conclusion 16/.. : Élimination des carences

Il est conclu que les États prennent une action urgente en vue de l'élimination des carences qui perdurent dans le domaine de la météorologie.

Décision 16/...: Suivi des carences dans la domaine de la météorologie

Il est décidé que les Bureaux Régionaux de l'OACI continuent de suivre les Etats dans leurs efforts d'élimination des carences et d'en rendre compte à la réunion APIRG.

2. Suite à Donner par la Réunion APIRG/16:

2.1 Le Sous-Groupe est invité à :

- a) examiner la liste des carences et les actions déjà prise et décider du degré d'implication de sécurité afin de donner une priorité à chaque élément de carence ainsi que les autres facteurs selon la météorologie uniforme.
- b) A prendre de nouvelles mesures sur les carences qui perdurent dans le domaine de la météorologie.

Carences dans le Domaine de la Météorologie
(RÉF. Plan de Navigation Aérienne- Région Afrique- Océan Indien (Doc 7474)
Partie IV - Météorologie (MET)

ÉTAT	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ANGOLA	Besoin de fournir les prévisions d'aérodrome (TAF) (FASID AFI, Tableau MET 1A)	Angola/Luanda4 de Fevereiro Station MET aéronautique	TAF de Luanda irrégulièrement diffusé à l'extérieur du Centre MET	2003	Conseils donnés par correspondance et lors de mission	Installation d'équipements de télécommunication fiables	INAMET et ENANA	Dès que possible	A
BURUNDI			Station météo située très loin de la piste d'atterrissage et entre des bâtiments à étage	2006	Données observées non représentatives des conditions météorologiques le long des pistes d'atterrissage. Impossibilité d'échanger des données avec les usagers.	Installer un système automatique d'observation météorologique d'aérodrome avec des capteurs installés dans les normes; Installer un système de distribution et d'échange de données MET	Département des services météorologiques	2007	U

ÉTAT	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
DEMORATIQUE REPUBLIC OF CONGO	Besoin de fournir des renseignements sur les éruptions volcaniques aux organes de l'aviation civile (Annex 3, Chapter 3, para. 3.6)	République Démocratique du Congo/ Observatoires des volcans	Les renseignements sur les activités volcaniques n'arrivent pas souvent aux organes de l'aviation civile par manque de moyens de communication fixe aux observatoires des volcans. Ceci a un impact sur la publication à temps des avis de cendres volcaniques et des SIGMET par les VAAC et les MWO concernés.	14/5/1997	Observé par l'Etat concerné communiqué lors de la Réunion Régionale AFI/7 en mai 1997	Les Observatoires volcaniques et avertissements doivent être mis à la disposition des autorités de l'aviation civile et de la météorologie pour diffusion	Autorité de l'Aviation civile et de la Météorologie de RDC. Mise en oeuvre par le Département des Transports	Dès que possible	U
EQUATORIAL GUINEA	Besoin de fournir les prévisions d'aérodrome (TAF) (FASID AFI,	Guinée Equatoriale/Malabo Station MET aéronautique	TAF de Malabo émis par le Centre MET de Douala pas le Centre MET de Malabo	2000	Conseils donnés par correspondance et mission	Installation d'équipements de télécommunication fiables et dotations de prévisionnistes en	Direction de l'Aviation civile de Guinée Equatoriale	Dès que possible	A

	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
ÉTAT	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Tableau MET 1A)					nombre suffisant			

	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
ÉTAT	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
La Gambie	Besoin de fournir les informations de portée visuelle de piste (RVR) pour la piste destinée aux opérations d'approche et d'atterrissage de non précision ou d'approche et d'atterrissage de catégorie I (Annexe 3, Chapitre 4, para. 4.6.3.4 a) et Appendice 3, para. 4.3.6.4)	La Gambie/ Banjul - Yundum International Airport	La Portée Visuelle de Piste (RVR) n'est pas évaluée et communiquée pendant les périodes de mauvaise visibilité	30/07/07	Rapporté par l'État concerné à travers un questionnaire d'enquête, Conseils donnés au cours d'une mission en Gambie	<u>Dans le court terme:</u> la formation des personnels MET pour l'évaluation, l'établissement et la communication manuels de la RVR ou <u>Dans le moyen terme:</u> Installation d'un équipement de mesure, d'évaluation et de communication de RVR, recommandé	Direction de l'Aviation Civile et MET, La Gambie	2008	U
	Besoin de fournir la visibilité le long de la piste dans les observations locales et observations spéciales: Annexe 3, appendice 3, para; 4.2.4.2	La Gambie/ Banjul - Yundum International Airport	Station MET située très loin de la piste et derrière un arbre	07/2007	Données observées non représentatives des conditions météorologiques le long de la piste. Conseils donnés au cours d'une	Installation d'un système automatique d'observation météorologique avec des capteurs convenablement placés, recommandé	Direction de l'Aviation Civile et MET, La Gambie	2008	U

ÉTAT	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
					mission en Gambie				
	Besoin de retransmission des comptes rendus de vol par les organes ATS: Annexe 3 du chapitre 5, para 5.8	La Gambie/ Banjul - Yundum International Airport	Les observations et comptes rendus d'aéronef ne sont pas collectés, traités et diffusés	07/2007	Conseils donnés au cours d'une mission en Gambie	Les arrangements nécessaires entre les autorités MET et ATS doivent être faites.	Direction de l'Aviation Civile et MET, La Gambie	2008	B

ÉTAT	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
GUINEA BISSAU	Besoin de fournir les prévisions de tendance d'atterrissage (Annexe 3, Chapitre 6 para. 6.3.2)	Guinée Bissau/Bissau au Oswaldo V. Station Météorologique aéronautique	Prévisions de tendance d'atterrissage nom rédigées	1995	Conseils donnés par correspondance	Le Centre de Prévision MET doit rédiger et communiquer les prévisions de tendance d'atterrissage	Direction de l'Aviation civile de Guinée Bissau et Direction de la Météorologie	-	U
LESOTHO	Mise en œuvre des installations et services météorologiques AFI/7 Rec. 14/10	Lesotho/Maseru Moshoeshe I	L'anémomètre sur la piste 04 hors service depuis plusieurs mois	2003	Conseil donné durant mission	Installation de nouveaux équipements de vent avec lecteurs aux unités ATS et MET	Lesotho	As soon as possible but not later than 2007	A
LIBERIA	Besoin de fournir les renseignements météorologiques aux organes ATS (Annexe 3 chapitre 10 para. 10.1.1)	Libéria/Roberts Intl. Station météorologique aéronautique	Fourniture des renseignements météorologiques aux organes ATS, déficiente	5/2000	Conseils donnés par correspondance	Meilleur affichage des données MET aux organes ATS	Direction de l'Aviation civile du Liberia et Direction de la Météorologie	Dès que possible	A

	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
ÉTAT	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
MALI	Besoin de fournir les informations de portée visuelle de piste (RVR) pour la piste destinée aux opérations d'approche et d'atterrissage de non précision ou d'approche et d'atterrissage de catégorie I (Annexe 3, Chapitre 4, para. 4.6.3.4 a) et Appendice 3, para. 4.3.6.4)	Mali/Aéroport de Gao	La Portée Visuelle de Piste (RVR) n'est pas évaluée et communiquée pendant les périodes de mauvaise visibilité	26/07/07	Rapporté par l'État concerné à travers un questionnaire d'enquête	La formation des personnels MET pour l'évaluation, l'établissement et la communication manuels de la RVR ou Introduction urgente des pratiques d'observation de la RVR.	Directions nationales Aviation Civile et MET, Mali	2008	U
	Besoin de fournir les informations de portée visuelle de piste (RVR) pour la piste destinée aux opérations d'approche et d'atterrissage de non précision ou d'approche et d'atterrissage de catégorie I (Annexe 3, Chapitre 4, para. 4.6.3.4 a) et Appendice 3, para. 4.3.6.4)	Mali/Aéroport de Kayes	La Portée Visuelle de Piste (RVR) n'est pas évaluée et communiquée pendant les périodes de mauvaise visibilité	26/07/2007	Rapporté par l'État concerné à travers un questionnaire d'enquête	La formation des personnels MET pour l'évaluation, l'établissement et la communication manuels de la RVR ou Introduction urgente des pratiques d'observation de la RVR.	Directions nationales Aviation Civile et MET, Mali	2008	U
	Besoin de fournir les informations de portée visuelle de piste (RVR) pour la piste destinée aux opérations d'approche et d'atterrissage de non précision ou d'approche et d'atterrissage de catégorie I (Annexe 3, Chapitre 4, para. 4.6.3.4 a) et Appendice 3, para. 4.3.6.4)	Mali/Aéroport de Mopti	La Portée Visuelle de Piste (RVR) n'est pas évaluée et communiquée pendant les périodes de mauvaise visibilité	26/07/2007	Rapporté par l'État concerné à travers un questionnaire d'enquête	La formation des personnels MET pour l'évaluation, l'établissement et la communication manuels de la RVR ou Introduction urgente des pratiques d'observation de la RVR.	Directions nationales Aviation Civile et MET, Mali	2008	U
	Besoin de fournir les informations de portée visuelle de piste (RVR) pour la piste destinée aux opérations d'approche et d'atterrissage de non	Mali/Aéroports de	La Portée Visuelle de Piste (RVR) n'est pas évaluée et	26/07/2007	Rapporté par l'État concerné à	La formation des personnels MET pour l'évaluation, l'établissement et la communication manuels de	Directions nationales Aviation	2008	U

	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
ÉTAT	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	précision ou d'approche et d'atterrissage de catégorie I (Annexe 3, Chapitre 4, para. 4.6.3.4 a) et Appendice 3, para. 4.3.6.4)	Tombouctou	communiquée pendant les périodes de mauvaise visibilité		travers un questionnaire d'enquête	la RVR ou Introduction urgente des pratiques d'observation de la RVR.	Civile et MET, Mali		

	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
ÉTAT	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
NAMI BIA	Besoins de veille météorologique Annexe 3 para 3.4.2(a) et Besoins de fournir les prévisions d'atterrissage tendance (Annexe 3 Chapitre 6 para 6.3.2))	Namibie/Windhoek Centre de veille météorologique	Les heures d'exploitation du CVM ne couvrent pas la même période d'exploitation des services ATS. Les heures d'exploitation du CVM ne couvrent pas la même période d'exploitation des services ATS	2004	Conseil donné lors de mission et par correspondance	Les heures d'ouverture du CVM doit coïncider avec celles des organes ATS. Le centre de prévision doit émettre des tendances pour les METAR et les SIGMET	Division CAA/MET	2007	U
	Mise en œuvre des	Nigeria/Kano	Fourniture des	2/10/1	Conseils	Meilleur affichage des	Agence de	Dès que	A

	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
ÉTAT	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
NIGER IA	installations et services MET – AFI/7 Rec. 14/10	MA Station Météorologique aéronautique	renseignements MET aux organes ATS déficientes	996	donnés par correspondance et lors de mission	données MET aux organes ATS	Météorologie et NAMA	possible	

ÉTAT	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SAO TOMÉ & PRINCIPALE	Besoin de fournir les prévisions d'aérodrome (FASID AFI Tableau MET 1A)	Sao Tomé & Principe/Sao Tomé Centre Météorologique	TAF de Sao Tomé irrégulièrement diffusé à l'extérieur du centre MET	28/10/2002	Conseils donnés par correspondance durant mission	Installations d'équipements de télécommunications	Autorités de l'Aviation civile et de la Météorologie de Sao Tomé & Principe	Dès que possible	B
SIERRA LEONE	Besoin de mesurer et de communiquer le vent de surface (Annexe 3, Chapitre 4 paragraphe 4.6.1)	Sierra Leone/Lungi Airport centre MET	Mesure de vent peu fiable	May 1994	Conseils donnés par correspondance	Installation d'équipements fiables de vent	Sierra Leone	Dès que possible	U
SOMALIA	Situation inconnue	FIR Mogadishu							
SWAZILAND	Besoin de fournir les renseignements météorologiques aux organes ATS (Annexe 3 chapitre 10 para.10.1.1)	Aéroport de Swaziland/Manzini Matsapha Associé au Service MET	Besoin de fournir les renseignements MET aux organes ATS déficient Pas d'affichage de vent à la tour de contrôle	2004	Conseils donné par correspondance et mission	Installer un système de visualisation de renseignements MET et de données ATS a	Département DCA et MET	Dès que possible	U

						display			
--	--	--	--	--	--	---------	--	--	--

ÉTAT	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
ZAMBIA	1) Mise en œuvre des installations et services MET (Annex 3, para 4.1.6)	Aéroport international de Zambia/Lusak a	Niveau inadéquate de maintenance des équipements	2002 et missions de 2004 et 2007	Les équipements restent inutilisables pendant longtemps en raison du manque de pièces de rechange	Fournir des ressources financières y compris l'utilisation des charges de navigation aérienne qui n'est pas actuellement disponible au Département MET	Département MET et NACL de la Zambie	Dès que possible	U
	2) Besoin de fournir les renseignements MET aux organes ATS (Annex 3, Chapter 10, para 10.1.1)	Service météorologique de Zambia/Lusaka	Fourniture du MET REPORT aux organes ATS déficiente	2002 et missions de 2004 et 2007	Conseil donnée lors de mission et par correspondance	Installer un système de visualisation des renseignements MET aux organes ATS	Departement de la MET	Dès que possible	U
	3) Besoin de fourniture de données MET et les prévisions pour documentation de vol Annex 3 chapitre 3	Service météorologique de Zambia/Lusaka	Provision of MET reports to ATS Units deficient	2002 et missions de 2004 et 2007	Conseil donnée lors de mission et par correspondance	Installation d'équipement de telecom approprié pour recevoir les renseignements OPMET et nommer du personnel ayant	Departement de la MET	Dès que possible	U

	IDENTIFICATION		CARENCE			ACTIONS CORRECTIVES			
ÉTAT	BESOINS	Installations ou services	Description de la carence	Date d'identification	Observations sur la carence	Description de la mesure corrective	Organe exécutif	Date de mise en œuvre	Priorité
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	para. 3.3.2					une formation adéquate.			
	4) Besoin de renseignements SIGMET (Annex 3 para 3.4.2 b, c, d et add para. 7.1.1	Centre de Veille météorologique de Zambia/ Lusaka	SIGMET non émis	2007	Conseil donné lors de mission et par correspondance	Fournir immédiatement une formation et diffuser le SIGMET	Departement de la MET	Dès que possible	U

NOTES EXPLICATIVES SUR LES CARENCES DES APPENDICES

1. État concerné
2. Besoins identifiés suite à une réunion donnée selon une recommandation ; nom de la réunion et numéro de la recommandation.
3. Nom de l'État ou des États concernés et/ou des installations, y compris le nom de l'aéroport, FIR, ACC, TWR, etc.
4. Brève description de la carence.
5. Date du premier compte rendu de la lacune ou la carence.
6. Observations
7. Brève description des mesures correctives à prendre.
8. Identité de l'organe exécutif.
9. Date prévue pour l'achèvement de la mesure corrective.
10. Classification des priorités :

Priorité U: Cas ayant un incident direct sur la sécurité et exigeant l'application immédiate d'une mesure corrective.

Est besoin urgent toute spécification physique, matérielle, de performance, de personnel ou de procédures, lorsque l'application de la mesure corrective est requise de toute urgence pour la sécurité de la navigation aérienne.

Priorité A : Besoins prioritaires nécessaires à la sécurité de la navigation aérienne.

Est besoin prioritaire toute spécification physique, matérielle, de performance, de personnel ou de procédures, lorsque l'application de la mesure corrective est requise de toute urgence pour la sécurité de la navigation aérienne.

Priorité B : Besoins de priorité intermédiaire nécessaire à la régularité de la navigation aérienne.

Est besoin de priorité intermédiaire toute spécification physique, matérielle, de performance, de personnel ou de procédures, lorsque l'application de la mesure corrective est requise de toute urgence pour la sécurité et l'efficacité de la navigation aérienne.
